

en chemins

Journal de la FFRandonnée Vendée



A LA DECOUVERTE DU NOUVEAU GR® 364

Ici passe le sentier de Grande Randonnée GR® 364
DU POITOU À L'OcéAN (252 km en Vendée en 11 étapes de 20 à 25 km)

Les sentiers de Grande Randonnée® sont des itinéraires pédestres conçus et homologués par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Long de 475 km, le GR® 364 chemine de La Roche-Posay aux Sables-d'Olonne, du « Poitou à l'Océan ». En 20 jours de marche environ ou par étapes de 20 à 25 km sur un ou plusieurs jours, avec hébergements, il propose au randonneur de parcourir, sur les anciennes routes du sel, trois départements : Vienne, Deux-Sèvres et Vendée. En Vendée, sur un tracé de 252 km, l'itinéraire permet de profiter d'un riche patrimoine naturel et bâti : une vingtaine de bâtiments classés ou inscrits aux monuments historiques, Vouvant (« Plus Beau Village de France »), Foussais-Payré (« Petite Cité de Caractère »), des forêts domaniales (Mervent-Vouvant, Olonne), des lacs (Mervent, Vourais, Jaunay), des rivières (Vendée, Lay, Yon), le bocage vendéen (chemins creux), les marais d'Olonne, le littoral vendéen... Accessible par trois gares (Chantonnay, La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne), le GR® 364 permet au randonneur d'accéder aux GR® de Pays (Melusine, Loutre, Entre Vie et Yon) ou au GR® 8 le long du littoral.

Le bagage de la FFRandonnée vous guide...			
Type de itinéraire	GR®	GR® de Pays	GR®
Bonne direction			
Traverse le territoire			
Traverse le département			
Manœuvre dérivée			
Autre itinéraire			



Partenariat réalisé avec le soutien du Département de la Vendée et des partenaires de la FFRandonnée. GR® est une marque déposée de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre utilisée par ses membres depuis 1947. © FFRandonnée 2021



La saison 2020/2021 n'a pas été simple pour tous, licenciés, associations affiliées, Comité Départemental, et vous en connaissez bien sûr les raisons. Le lien social, la convivialité et la randonnée n'ont pas été à la fête pendant toute cette période.

Il a fallu pour le Comité s'adapter, travailler en visioconférence, pour faire avancer les dossiers qui avaient été engagés.



Dans le cadre de la **convention avec le Conseil Départemental**, 49 sentiers ont été à ce jour évalués par les 8 administrateurs en charge de ce dossier. Le label départemental a été attribué à 28 d'entre eux, dont 9 coups de cœur, 8 sont ajournés pour des modifications et 13 ont reçu un avis défavorable. Tous les sentiers présentent un intérêt naturel et patrimonial certain. La démarche se poursuit, pour atteindre un minimum de 50 sentiers labellisés, qui feront l'objet en 2022 d'une promotion sur un site à créer par le département, et en 2023 de la parution d'un guide papier venant remplacer l'ancien Vendée Rando.

Le chantier de la **redynamisation du GR 364** a mobilisé beaucoup d'énergie.

Nous devons remercier tous les baliseurs et associations affiliées sollicités pour réaliser le balisage (et le débalisage de l'ancien tracé) des 252 km en Vendée : cela a représenté plus de 1 000 h de travail !

Il reste maintenant à poser les panneaux de départ des 11 étapes, à finir la signalétique en implantant les derniers jalons et flèches directionnelles, avant d'organiser du 30 Août au 8 Septembre l'inauguration de notre nouveau GR « **Du Poitou à l'Océan** ».



Ces projets ne pourraient pas se faire sans une participation forte de nos licenciés bénévoles. Il nous faut être toujours plus nombreux et actifs : de nouvelles associations nous ont rejoints ces 2 dernières années, et nous lançons en 2022 une **campagne de recherche de nouvelles adhésions**. Pour cela, nous recrutons un étudiant stagiaire et avons obtenu une aide financière de 2000 € dans le cadre du Plan Sportif Fédéral. Sa mission sera entre autres de recenser les clubs de randonnée non affiliés en Vendée, d'identifier des publics intéressés par la randonnée, de préparer des argumentaires pour favoriser la création de clubs et l'arrivée de nouveaux licenciés.

Le Comité est mobilisé : **une nouvelle gouvernance** a été mise en place après la dernière Assemblée Générale. Elle continue le travail engagé par Jean-Paul Boissonnot et son équipe : Jean-Paul reste administrateur, et nous apporte toute l'expérience qu'il a engrangée à la tête du Comité depuis de nombreuses années.

La saison 2021/2022 sera sans nul doute plus riche en randonnées et en occasions de se retrouver tout au long de cette année. Nous vous souhaitons à tous de passer de bons moments sur nos sentiers vendéens, et de participer activement, si vous le pouvez, à la vie de votre Comité.

Bernard Sallaud
Co-Président

Alain Pierre
Co-Président

SOMMAIRE

Page 3 : Journée Départementale de la Marche

Page 4 : Longe Côte
Rando Santé

Page 5 : La Marche Nordique
La Randonnée Pédestre

Page 6 : Sentiers Itinéraires

Page 6 : Numérique

Page 7 : Pratiques Adhésions

Page 8 : Formation

Page 9 : Vie Associative
Les Pas du Sommet
Les Sentiers Flocéens

Page 10 : La Vie du Comité

Page 11 : Le Comité en activité

Page 12 : A vos agendas



JOURNEE DEPARTEMENTALE DE LA MARCHE

Retour sur les journées départementales de la Marche...

Depuis 1989, le Comité de la Randonnée Pédestre de Vendée organise la Journée Départementale de la Marche.....c'est plus qu'un événement, c'est le rassemblement annuel des amoureux de la randonnée

1989 et 2008

Saint Michel Mont Mercuré



1990 - 2009 et 2019

Les Sables

1992 - Maillé

1993 et 2011

Saint Laurent Sur Sèvre



1994 - Noirmoutier

1991 - 2002 et 2017

La Tardière



1995 - Fontenay Le Comte

1996 et 2005

L'Ile D'Yeu



1997 - Tiffauges

1998 - Pouzauges

1999 - Beauvoir Sur Mer

2000 - Les Herbiers

2001 - Angles

2003

Le Poiré Sur Vie

2004 - Chantonnay

2010

La Roche sur Yon

2006 - Challans

2007

Sainte Cécile



2013

Saint Michel En L'Herm



2012 - Sainte Foy

2014 - Saint Mesmin

2016

Beaulieu sous La Roche



2018 - La Vendée à Pied



2015

Montaigu



*Journée Départementale de la marche à Benet
« Ste Christine »
Annulée en 2020 et 2021*



La pandémie que nous vivons depuis quelques mois n'a pas entamé le moral des adeptes de **Longe Côte/ Marche Aquatique**, bien au contraire.

En effet, alors que la saison ne fait que commencer et que tous les clubs n'ont pas encore « bouclé » leurs inscriptions, nous comptons, à ce jour, **422 licenciés en Vendée** alors qu'ils n'étaient que 341 en 2020/2021.

Cette explosion de pratiquants engendre évidemment une demande plus importante d'animateurs et d'encadrants pour respecter les règles fédérales.

Aussi, Jean-Claude Bacquaert, notre formateur fédéral organise des sessions de formation en mars et juin.



Du côté des compétitions, vous êtes invités à venir applaudir et encourager les candidats qui se retrouveront pour le sélectif régional, **aux Sables d'Olonne, le 9 avril** et les meilleurs issus de cette compétition se mesureront à l'élite nationale en quête d'un titre le 4 juin à Sangatte (Pas de Calais).

Gaby Guillet



Je marche, donc je rajeunis.....

Depuis plusieurs années, la rando santé est une pratique qui se développe de plus en plus. Si le nombre de randonneurs a explosé récemment, la rando santé, ou pour certains clubs la rando douce, a suivi dans presque la même proportion.

L'effort est moindre que pour la randonnée normale, et le randonneur se réapproprie son corps, se vide l'esprit, occulte ses petites blessures liées à l'âge ou dues à une quelconque pathologie, et bénéficie agréablement d'une approche sociale entre participants.



Rando Santé®

La rando santé, qui peut s'exercer en tous lieux et par tous les temps, ménage vos articulations et vous évite une perte de masse musculaire. Elle peut être conseillée par le corps médical. Nombreux sont les bénéfices de la marche contre certaines maladies. La rando santé est une invitation à l'évasion, à la nature et à faire le plein de vitalité.

Rejoignez sans plus tarder la FFRandonnée, un club labellisé rando santé vous accueillera avec plaisir. Pour vous y inscrire, il suffira juste de produire un certificat médical de non contre-indication. Vous retrouverez un groupe, des encadrants formés à cette pratique en toute sécurité, à un rythme peu soutenu et une distance ne dépassant pas 6 km, un partage convivial, rien de mieux pour le moral.

En Vendée, plusieurs associations sont labellisées. Il existe également des associations non labellisées, mais qui pratiquent la rando douce.

Chaque année la région Pays de la Loire forment des animateurs brevetés. En 2021 un seul stage a pu être réalisé ; c'était un report de celui programmé en décembre 2020 et annulé à cause de la pandémie. Il a été décentralisé aux Sables d'Olonne du fait de la proximité géographique des stagiaires et une personne d'Occitanie s'est jointe au groupe.

Danielle Bourgeois 4



LA MARCHÉ NORDIQUE

La Marche Nordique, une discipline dynamique



Plus dynamique que la randonnée, **La Marche Nordique** a pour principe d'accentuer le mouvement de balancier naturel des bras à l'aide de deux bâtons spécifiques. Le corps est ainsi propulsé vers l'avant. La dépense d'énergie est accrue mais la technique reste simple.

La séance de marche nordique se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, pour préparer vos muscles et votre cœur, des échauffements sont nécessaires pendant 10 à 15 min. Puis le parcours marche nordique, très souvent en boucle, dure entre 1h30 et 2h. Finalement des étirements sont nécessaires sur 10 à 15 min pour récupérer en douceur. Au total c'est une séance de 2h à 2h30.



La marche nordique a l'avantage de proposer des séances courtes et nombreuses pour pratiquer une activité sportive en extérieur. Au-delà de l'amélioration de vos performances physiques, exercer une activité en plein air est bon pour le moral et l'évasion de l'esprit des tracas du quotidien. Si vous êtes déjà randonneur, la marche nordique permet d'améliorer votre condition physique et de se préparer aux treks et randonnées en montagne.

Équipement Marche Nordique :



Les bâtons spécifiques avec gantelets sont essentiels. Pour vos premières séances très souvent votre club peut vous prêter son matériel.

Porter des vêtements confortables et adaptés à la météo. Des chaussures de marche basses, souples et déperlantes sont conseillées.

Cette pratique attractive est appelée à se développer dans les clubs de la FFRandonnée.

À ce jour, 27% des clubs proposent ainsi cette activité.

En Vendée en 2021, 10 clubs sur les 39 affiliés proposent la marche nordique dans leurs activités dont 1 avec le label Rando Santé.

Jean-Louis Riblé



LA RANDONNÉE

La Randonnée : le sport préféré des français



Selon une enquête récente, **59 % des français plébiscitent la Randonnée** comme leur activité sportive préférée. Cependant si 20 % déclarent marcher régulièrement, 39 % ne pratiquent que de temps en temps.

De nombreuses raisons peuvent expliquer ce choix :

La Randonnée est une activité accessible à tous, si elle est bien adaptée à la condition physique et au niveau de préparation des randonneurs. Chacun peut marcher à son rythme, sans pression ni chronomètre, et selon son choix, faire une balade de quelques heures, une randonnée à la journée mais aussi de grandes randonnées de plusieurs jours en itinérance.

La Randonnée peut se pratiquer en toutes saisons et par tous les temps, sauf à éviter par fortes chaleurs et très grand froid. Il est aussi recommandé de consulter la météo avant de partir et d'annuler les randonnées en cas d'alerte rouge ou orange.

La Randonnée se pratique partout : chemins de campagne, sentiers littoraux, montagne. Les nombreux sentiers balisés partout en France permettent de randonner en toute sécurité à proximité de chez soi.

La Randonnée est un sport convivial, où différentes générations se côtoient et se croisent sur les chemins. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres personnes dans les associations de randonnée.

La Randonnée est un sport en harmonie avec la nature, permettant de découvrir des paysages inaccessibles en voiture, d'apprendre à connaître la faune et la flore. C'est aussi un loisir permettant de découvrir la nature, l'environnement et le patrimoine.

La Randonnée est bénéfique pour la santé, renforce le système immunitaire et est excellente pour le moral :

« un jour de sentier vaut huit jours de santé »

Marie-Christine Méchineau



Une multitude de tâches pour la commission Sentiers -Itinéraires

Les référents de secteur

Grâce à eux, notre comité est présent auprès des 19 communautés de communes et nos 39 associations affiliées. Ils ont un rôle de représentation et d'information de nos différentes actions.

Le P.D.I.P.R.

En lien avec le Conseil Départemental, nous instruisons les nouvelles demandes d'inscription et vérifions le suivi des 250 sentiers inscrits actuellement, à raison de 50 à 80 sentiers / an.

Les GR® et GRP®

La responsabilité de l'entretien du balisage incombe uniquement aux CDRP. C'est grâce à notre réseau de 45 chefs d'équipe accompagnés de 200 baliseurs bénévoles que nous entretenons 1 107 km de sentiers (474 km de GR et 633 km de GRP).



Les PR (Promenade et Randonnée)

La responsabilité de l'entretien des PR incombe aux collectivités qui peuvent déléguer à des associations locales. Toutefois, nous intervenons à la demande pour la création ou l'entretien de certains sentiers (convention tripartite : comité, association, collectivité)

La formation des baliseurs

Nous assurons environ 5 formations par an, de 12-15 personnes sur 2 jours (Journée 1, théorie en salle, Journée 2 sur le terrain). Trois sont destinées aux collectivités pour les PR suivant une convention avec le Département et deux pour le renouvellement de nos baliseurs GR et GRP.

Les labels

70 PR labellisés FFRandonnée (part de goudron < 40 %) sont enregistrés dans le Websig fédéral pour une durée de 5 ans. Ils sont insérés automatiquement sur les nouvelles cartes IGN au 1/25000.



26 PR labellisés officiellement par le Département + une dizaine en cours (part de goudron < 30 %). Ils seront intégrés dans la future édition du guide Vendée Rando en 2023. Les critères étudiés sont réunis selon 3 catégories : le confort du sentier, l'environnement (paysage et patrimoine), l'environnement touristique. Certains circuits, de par leur qualité exceptionnelle, sont classés en « coup de cœur ».



La redynamisation du GR® 364



Suite à la décision en juin 2018 de redynamiser le GR® 364 du Poitou à l'Océan, nous arrivons à la fin du projet avec la pose de la signalétique. Sa transformation en Vendée, passant de 171 à 252 km, a été rendue possible grâce au travail de nos bénévoles et le soutien financier du Conseil Départemental et des collectivités, des dons sur mongr.fr, et du Comité. Un travail long et important a été nécessaire pour le rendre plus attractif auprès de nos randonneurs avec ses 11 étapes de 20-25 km, un accès facilité avec trois gares et de nombreux hébergements tout au long du parcours.

Une inauguration clôturera en septembre 2022 cette belle réalisation.

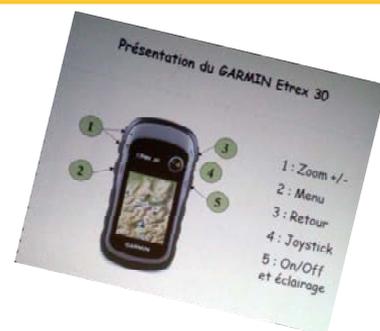
GR®364 Marillet

9 km

Merci à tous pour le travail réalisé !

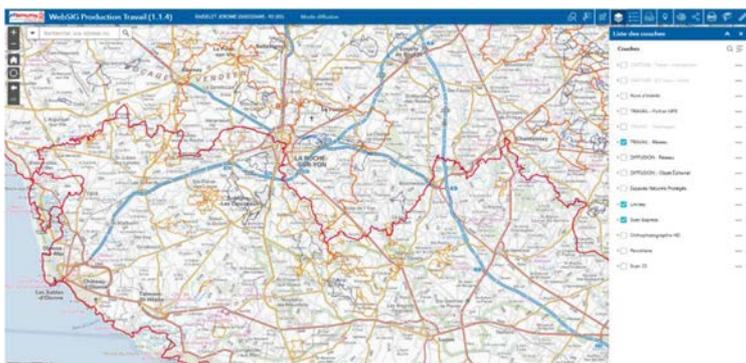


Les Travaux Numériques



Modernisation de notre Système d'Information Géographique (SIG)

Entamée en 2020, la formation des utilisateurs de cet outil a continué en 2021. Les séances, souvent réalisées en visio-conférence, n'ont pas simplifié la tâche des gestionnaires et des administrateurs de notre comité pour assimiler les nouvelles fonctionnalités et les nouvelles règles à respecter. Nous sommes désormais en capacité d'utiliser au mieux ce SIG et de mener à bien les travaux engendrés par les constantes évolutions du réseau de sentiers dont nous avons la charge.



Numérisation du nouveau GR 364

Le nouveau tracé du GR 364 a été l'occasion de numériser les 252 km du parcours. En effet, en plus des 127 nouveaux km, nous avons profité de cette redynamisation pour revoir l'ensemble de ce sentier.

Un secteur a été affecté à chaque gestionnaire qui a collecté les éléments sur le terrain avant de réaliser les travaux sur l'outil SIG. Ces derniers font ensuite l'objet de validations par les administrateurs au niveau du comité, puis au niveau fédéral. 80 % du GR a été validé début décembre 2021.

L'objectif de 100 % pour fin 2021 est réalisé.

Cette mise à jour dans la base de données fédérale permettra la conception d'un « livret Rando Fiches » envisagé pour cet itinéraire en 2022.



Rando-Mobile Pays de la Loire

Cette application offre désormais 246 itinéraires sur l'ensemble des cinq départements de la région. Elle a été téléchargée (gratuitement) plus de 5 000 fois.

En 2021, nous avons privilégié nos travaux sur l'enrichissement des itinéraires accessibles par des



dessertes **Aléop** afin de respecter les engagements pris entre le Comité Régional et le Conseil Régional des Pays de la Loire. Le dernier itinéraire mis en ligne par notre comité concerne le parcours du GR 364 allant de La Roche Sur Yon aux Sables d'Olonne en 4 étapes, ce qui porte à 13 le nombre de journées accessibles sur la « brique » **Aléop** de notre application.



De beaux projets, tous ensemble

Dans un contexte difficile, la commission Pratiques Adhésions s'est réunie 3 fois en 2021 pour faire avancer les projets dans ses domaines de compétence.

La diversification des publics

Le Longe Côte a continué à se développer, tant par l'augmentation des licenciés dans les clubs existants, que par l'arrivée de nouveaux clubs, permettant ainsi de contenir la baisse des licenciés en Vendée. Les compétitions et les journées découvertes rencontrent toujours un vif succès.

Plusieurs projets ont vu le jour en 2021 pour développer *la randonnée dans les écoles*. Ils vont se concrétiser en 2022, et nécessiteront la participation de nos associations affiliées. Initier les enfants à la pratique de la marche, mobiliser les parents : nous avons là une piste certaine pour attirer de nouveaux pratiquants.



Dans ce même esprit, nous accueillons en 2022 un stagiaire étudiant qui travaillera sur la *recherche de nouveaux publics et licenciés* : identification des cibles, préparation des documents de promotion, définition des actions. Il s'appuiera aussi sur la connaissance terrain de nos associations affiliées.

La Fédération a lancé en 2021 le Pass Découverte. En le proposant autour de vous, pour 1 jour, 1 semaine ou 1 mois, vous ferez découvrir notre pratique, et participerez au renouvellement de notre population de randonneurs.

L'évènementiel



Nous avons travaillé à la préparation de la *Journée départementale de la Marche*, prévue le 10 Septembre dans le Marais Poitevin. Nous avons dû l'annuler une deuxième fois. En 2022, une organisation nouvelle de cette journée sera mise en place avec le soutien des associations affiliées.

Le Comité Régional remet en route le *Randochallenge*, qui tournera dans les 5 départements des Pays de la Loire à partir de 2022. Nous avons été sollicités pour l'organiser en 2023.

Le *calendrier des manifestations* paraît en 2022 dans un format Internet, pour offrir plus de flexibilité aux organisateurs : ils pourront faire leur inscription en cours d'année.

La communication

Nous avons continué, malgré la crise sanitaire, à faire paraître *Balise 85*. Il doit être un support de communication essentiel avec les associations et les licenciés. Nous attendons une plus forte implication de tous pour le faire vivre et le faire suivre.



Nous avons à nouveau collaboré avec Ouest France pour paraître dans le *Guide Eté* en Juillet et Août : des circuits ont été présentés, mais aussi des conseils de randonnée autour de différents thèmes. Le retour des lecteurs semble avoir été très positif.

Nous avons également engagé un partenariat avec *Vendée Tourisme* pour la promotion de la randonnée.



La réunion des Associations reste pour nous un moment privilégié de partage et d'échanges avec les associations. Elle a eu lieu le 19 Novembre avec une bonne participation, et nous souhaitons qu'elle débouche sur un engagement actif de tous : nous en aurons besoin pour réaliser nos projets en 2022.



Après plusieurs mois de confinement, **la randonnée pédestre** a repris peu ou prou ses activités en 2021. La formation prend une place importante au sein des instances fédérales et les désirs d'apprendre les secrets et les nombreux trésors toponymiques de la carte au 1/25 000ème, se font ressentir.



**Stage « Pratiquer Découverte »
9 octobre 2021**

Concernant la formation départementale, nous avons pu dispenser un stage de « Pratiquer Découverte » le 9 octobre avec 12 stagiaires. C'était le report de celui du 31 janvier annulé à cause de la crise sanitaire. Ce stage s'est déroulé dans de bonnes conditions à la Maison des Sports de la Roche sur Yon avec toujours le respect des gestes barrière et la distanciation.

C'est uniquement ce que nous avons réalisé cette année en matière de formation vendéenne.

Nous espérons vivement que l'année 2022 connaîtra un succès avec peut-être la mise en place d'un module « Pratiquer Perfectionnement », stage attendu par les personnes venues se former en découverte.

Depuis le mois de juin avec la reprise des « tronc communs », la Formation Régionale a débuté toutes ses activités et tous les stages programmés ont été réalisés ou sont en cours de réalisation avec les stages finaux.

Le stage du Brevet Fédéral Randonnée Pédestre a connu un succès inattendu et 10 personnes y ont participé. Un stage de formation-santé s'est déroulé en octobre, décentralisé sur les Sables d'Olonne. Le Brevet Fédéral de Marche Nordique a également débuté fin septembre pour voir son stage final début 2022.

Le Certificat d'animateur de randonnée de proximité a réussi son objectif début octobre avec 13 stagiaires.

Enfin le Brevet Fédéral de longe-côte a également tenu ses promesses avec un stage initial commencé début octobre pour se terminer en décembre 2021.

Tout est déjà en place pour les formations de 2022. Les dates sont définies, interrogez-nous pour avoir plus de renseignements.

Le comité régional participe financièrement à toutes les formations qui lui incombent, et exceptionnellement pour 2022, afin de pallier les aléas de la crise sanitaire, les formations régionales seront entièrement financées par ce dernier.

Notre comité 85 aide les associations pour les formations départementales, et les bons crédit formation sont toujours d'actualité.

D'autres formations vous sont proposées telles que balisage, immatriculation tourisme ou ARA (accompagnement des responsables associatifs)....



Venez vite nous rejoindre, nous vous attendons nombreux pour les futures formations, pour satisfaire vos connaissances personnelles mais aussi et surtout pour être plus aptes à encadrer des groupes quelle que soit la filière.



Deux clubs distincts et déjà une longue histoire commune...

Les Pas du Sommet



C'est en 1984 que l'association a vu officiellement le jour. Quelques années plus tôt en 1979, Yves le Choletais, amoureux de la nature rencontre Lily, le maçon de la commune de Saint Michel Mont Mercure. Partageant le même amour des anciens chemins, ils se lancent dans la création d'un premier tronçon de sentier, avec l'accord du maire et des trois fermiers concernés pour l'autorisation de passage. Suite à ce premier résultat visible et satisfaisant, d'autres volontaires rallient les pionniers pour ouvrir un deuxième puis un troisième sentier permettant de rejoindre St Paul en Pareds, commune voisine. L'association était lancée.



Les Pas du Sommet, dénomination actuelle de l'association regroupe des marcheurs pour le soutien historique et des licenciés FFR. Elle est gérée par un conseil d'administration de neuf personnes, épaulé d'une équipe dynamique entretenant les 47km des 8 sentiers balisés, avec l'aide des services techniques pour les travaux divers devant être réalisés avec du matériel adapté.

Les Sentiers Flocéens



Issue des multiples animations mises en place par le Comité des Fêtes dans les années 90, l'association les Sentiers Flocéens a été créée pour répondre aux besoins croissants autour de la marche et l'entretien des sentiers de la commune de la Flocellière. Quelques années plus tard, le club rejoindra la Fédération Française de Randonnée Pédestre ; en 2021, 30 licenciés sont inscrits et représentent les marcheurs les plus assidus. A cela, s'ajoutent des sympathisants dans l'esprit d'origine de l'association pour l'entretien des sentiers. 5 circuits balisés sur 45km, dont 8km entretenus par nos équipes.



Une histoire commune : la randonnée annuelle La Culminante

La randonnée La Culminante, créée par le Comité Cycliste en 1995, s'est élargie aux 2 clubs de randonnée pédestre 2 ans plus tard pour couvrir le besoin en bénévoles. Une convention lie désormais les 3 clubs. En 2021, 70 bénévoles assuraient le service. Le retour sur expérience, année après année, nous a permis de structurer notre organisation. La moyenne de participants au cours des 10 dernières années se situe à 1200. Au-delà de l'aspect pratique, il faut mettre en avant la bonne ambiance entre les bénévoles des structures intervenantes et le plaisir partagé par tous. La 25^{ème} édition a subi les contraintes sanitaires et chacun s'est donné rendez-vous le 7 novembre 2021 pour poursuivre cette aventure commune avec 1100 marcheurs et 300 vététistes.

Nos 2 associations participent aux manifestations organisées par les autres associations du pays de Pouzauges en collaboration avec l'ASPP (Association des Sentiers du Pays de Pouzauges) qui nous permet d'avoir des décisions et une harmonisation commune, un fil conducteur pour tous.

